

## Licence utilisateur final

Cette licence est consentie par la société WRP Mobile, 3 rue Angèle Mercier, 77 131 TOUQUIN - France(Le Concédant).

L'utilisation de l'application VUYIMMO (« l'Application ») est exclusivement réservée aux utilisateur VUYIMMO référencé.

**En installant l'Application vous certifiez être membre actif d'un réseau immobilier ou d'être un indépendant de l'immobilier et déclarez accepter les termes de la présente licence.**

- 1) La présente licence vous autorise à utiliser l'Application pour réaliser, éditer et mettre en ligne des vidéos présentant des biens immobiliers proposés via VUYIMMO.
- 2) Votre qualité de membre actif d'un réseau immobilier est déterminante. Si vous quittez votre réseau, vous devez cesser d'utiliser l'Application et la désinstaller.
- 3) La présente licence ne permet pas de modifier, d'adapter, de traduire, de louer ou de prêter l'Application ni de créer toute œuvre dérivée de tout ou partie de l'Application.
- 4) Il est expressément interdit de retirer, transformer ou masquer toute identification de l'Application ou du Concédant, toute mention de réserve du droit d'auteur ou autre mention de propriété intellectuelle intégrée à l'Application ou aux vidéos créées via l'Application.
- 5) Il est interdit de décompiler, désassembler, ou effectuer des opérations d'ingénierie inverse sur l'Application par quelque moyen que ce soit.
- 6) Le Concédant reconnaît qu'il n'est pas possible de garantir que l'Application satisfera à des exigences de performances ou qu'elle fonctionnera sans discontinuité, ni bogue. Il n'est pas garanti que l'Application sera interopérable ou compatible avec des logiciels de tiers ni que les éventuelles erreurs que contiendrait l'Application seront corrigées. Aucun conseil oral ou écrit donné par le Concédant ou ne saurait créer une garantie.
- 7) Le Concédant ne pourra en aucun cas être tenu responsable envers l'Utilisateur en cas de préjudice corporel, de dommages matériels, de manque à gagner, de perte de chiffre d'affaires, de coûts de services de substitution, de perte de données, d'atteinte à l'image de marque, de panne ou dysfonctionnement informatique ou de toute autre forme de dommages directs ou indirects ou de dommages-intérêts découlant d'une action relative ou consécutive au présent contrat de licence, qu'ils découlent d'une action en

responsabilité délictuelle (ou quasi délictuelle), en responsabilité contractuelle, en responsabilité sans faute ou autre et que le Concédant ait été informé ou non de l'éventualité de tels dommages.